

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PUYVALADOR

Séance du 04 Octobre 2022



Séance du	04/10/22
Convocation du	27/09/22
Présents	06
Absents	01
Procuration	01

- Pris part à la délibération : Pour 07 Contre 00 Abstention 00

Présents : Mme FICHES Jasmine, Mr MARIN Daniel, Mr MILLAN Bernard, Mr OTTAVI Serge, Mr SEMPERE Daniel, Mme VEYSSADE Patricia.

Absent : Mr BRUNET Laurent

Procuration : Mr Laurent BRUNET a donné procuration à Mr MARIN Daniel.

Secrétaire de Séance : Mr SEMPERE Daniel

L'an deux mille vingt-deux et le quatre octobre à quatorze heures sept minutes, le conseil Municipal de la commune de Puyvalador, s'est réuni dans le lieu habituel, sur convocation, sous la présidence de Mr Daniel MARIN, Maire.

Objet : Autorisation à donner au notaire de rechercher les héritiers de Biens « sans maître »

Monsieur le Maire expose la nécessité de donner une autorisation au notaire de la Commune, Maître JANER, de rechercher les héritiers de biens dits « sans maître » afin d'en revendiquer la propriété.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le conseil Municipal décide d'approuver la requête de Monsieur le Maire et de donner une autorisation au notaire de la Commune, Maître JANER, de rechercher les héritiers de biens « sans maître » afin d'en revendiquer la propriété.

Il donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à défaut ses adjoints de signer tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Daniel MARIN

